

ECLA #Égalité Citoyenneté en Loire-Atlantique

Lettre d'information de l'État sur la politique de la ville
et la citoyenneté en Loire-Atlantique

N°3 - Février 2017

NUMÉRO SPÉCIAL CITOYENNETÉ

EDITO

La loi Égalité et citoyenneté, qui vise à rassembler tous les Français autour des principes qui fondent notre République, a été promulguée par le Président de la République le 27 Janvier dernier. Création de la réserve civique, développement des cadets de la défense, reconnaissance accrue du service civique... : la loi stimule l'engagement de tous, et singulièrement des plus jeunes. En Loire-Atlantique, les initiatives citoyennes sont déjà nombreuses, les acteurs motivés, les réussites certaines. La commission départementale de la citoyenneté a vocation à faire connaître ces dynamiques, à valoriser les initiatives, à fédérer les acteurs pour créer de nouvelles coopérations.

Ce troisième numéro d'ECLA met à l'honneur 10 actions citoyennes qui ont été déployées en 2016 : 10 actions initiées par des services de l'État, des collectivités, des associations ou des citoyens qui poursuivent toutes un seul et même objectif : incarner la citoyenneté, la faire vivre.

Que l'année 2017 soit, dans le sillage de 2016, une belle année citoyenne qui fasse partager par le plus grand nombre les valeurs de notre République !



Henri-Michel COMET
Préfet de la Loire-Atlantique
Préfet de la région Pays-de-la-Loire

DIX ACTIONS MARQUANTES MENÉES EN 2016

- « **L'engagement dans tous ses états** » : tout savoir sur les différentes formes d'engagement en quelques clics
- Devenir acteur de sa sécurité et de celle des autres : sensibilisation aux « **comportements qui sauvent** » dans le département
- Les **valeurs de la République et la laïcité** expliquées aux acteurs de terrain
- 2016, année de la **Marseillaise**
- Les **rallyes citoyens** organisés par la gendarmerie
- Le lancement de la **lettre ECLA**
- À Saint-Herblain, les jeunes suivent un **parcours citoyen**
- Le jeu **Laïque'Cité©** de la société nantaise **Les Jeux de la Marmotte**, lauréat du Prix 2016 de la laïcité de la République française
- Une **rentrée citoyenne** pour les membres des conseils citoyens et les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville
- Partenariat entre la Chapelle-sur-Erdre et Saint-Nazaire sur un jeu chapelain autour de la **laïcité**

«L'engagement dans tous ses états» : tout savoir sur les différentes formes d'engagement en quelques clics

Volontariat, bénévolat, service volontaire : nombreuses sont les formes d'engagement citoyen qui existent dans le département comme dans le reste du pays. Les actes terroristes qui ont ensanglanté la France depuis janvier 2015 ont suscité un fort besoin de servir parmi les citoyens. Les formes d'engagement se sont multipliées et amplifiées avec la création de réserves citoyennes, la montée en puissance du service civique et l'annonce par le Président de la République de la création d'une garde nationale. La rubrique «l'engagement dans tous ses états» du site internet des services de l'Etat en Loire-Atlantique a pour objectif de faciliter les démarches de celles et ceux qui souhaitent s'engager au service du bien commun, en regroupant les informations sur les différentes formes d'engagement.



Le service civique figure en bonne place sur le site, aux côtés de, notamment, la réserve citoyenne de l'éducation nationale et de «La France s'engage». La page est régulièrement mise à jour, grâce notamment aux échanges d'information sur l'engagement qui ont lieu au sein de la commission départementale de la citoyenneté. La future réserve civique, qui se déploiera en 2017, viendra alimenter cette boîte à idées de l'engagement.

<http://www.loire-atlantique.gouv.fr/Vous-etes/A-la-recherche-d-un-volontariat/L-engagement-dans-tous-ses-etats2>

FOCUS sur...

LE SERVICE CIVIQUE

Le service civique est universel : tout jeune de 16 à 25 ans peut demander à s'engager pour faire l'expérience du vivre-ensemble, de la citoyenneté, de l'intérêt général. Depuis 2010, ce sont 3 369 volontaires qui ont effectué une mission de service civique dans le département de la Loire-Atlantique. Cette forme d'engagement est en plein développement et a presque doublé entre 2015 et 2016.

Les profils des volontaires et leurs missions sont très variés : hommes et femmes, diplômés ou non, ils travaillent pour la solidarité, la culture et les loisirs, la mémoire et la citoyenneté, etc. En 2017, l'objectif est de développer le service civique dans les collectivités territoriales, les associations et les services de l'État.



À la préfecture, une volontaire du service civique et un agent d'accueil renseignent un usager

Devenir acteur de sa sécurité et de celle des autres : sensibilisation aux « comportements qui sauvent » dans le département

« Les comportements qui sauvent » ont été érigés en grande cause nationale 2016 par le Gouvernement. Au quotidien comme en situation de crise, ces comportements ont un rôle majeur : ils peuvent contribuer à sauver des vies avant l'arrivée des services d'urgence. Plusieurs campagnes d'initiation aux gestes qui sauvent ont eu lieu en 2016, sous l'égide du service départemental d'incendie et de secours et d'associations. Au mois de février, 209 sessions de formation ont eu lieu pour 2 319 personnes formées.

À l'automne, lors des rencontres de la sécurité et du « samedi qui sauve » organisé à la mairie de Nantes, 1 722 personnes supplémentaires ont été sensibilisées à ces comportements.

Par ailleurs, l'information préventive dispensée dans les collèges se développe très largement et remporte un réel succès : 2400 élèves et adultes ont été directement formés par les sapeurs-pompiers.

On estime à 8 000 personnes environ le nombre de personnes qui sont indirectement sensibilisées sur ce sujet par l'intermédiaire de ces formateurs.



2 novembre 2016, « samedi qui sauve » dans la salle des mariages de la mairie de Nantes.

Les valeurs de la République et la laïcité expliquées aux acteurs de terrain

L'actualité tragique de l'année 2015 et la mobilisation citoyenne qu'elle a suscitée ont, une nouvelle fois, rappelé la nécessité de partager les valeurs et les principes fondamentaux qui fondent notre République.

Déployée dans le cadre d'un plan national courant 2016, la formation aux Valeurs de la République et à la Laïcité vise à répondre aux besoins des professionnels en contact direct avec les publics, sur l'application du principe de laïcité dans les situations professionnelles qu'ils rencontrent au quotidien. Le déploiement territorial de ce programme a été confié à la direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS) des Pays de la Loire.

L'objectif national a été de former 10 000 personnes en France, dont **500** dès 2016 dans les Pays de la Loire. Une première réunion des formateurs habilités des régions Pays de la Loire et Bretagne a été organisée avec le centre de ressources Résovilles le 2 juin dernier, dans les locaux de l'IRA de Nantes. Elle s'est déroulée

en présence de Nicolas CADENE, rapporteur général de l'Observatoire laïcité (intervention de Nicolas CADENE :

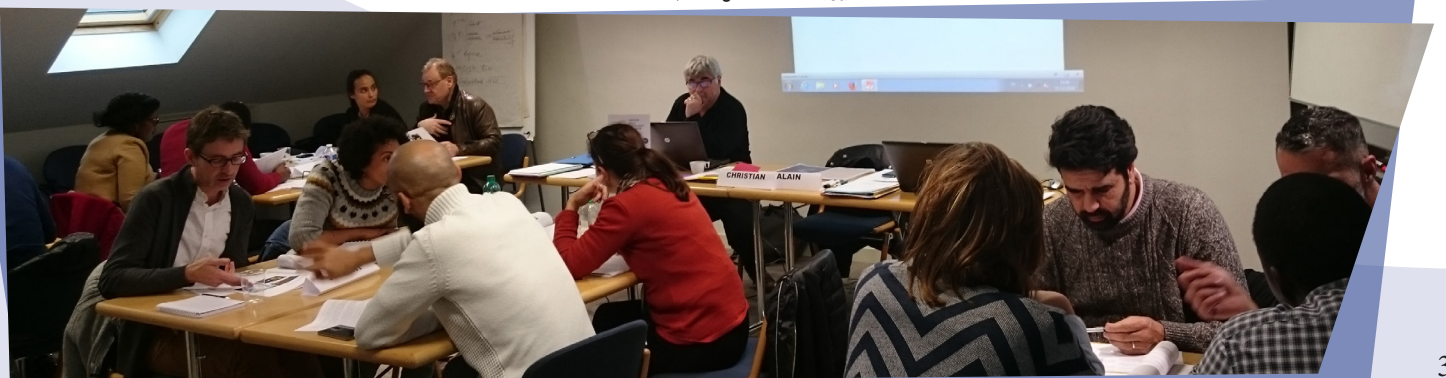
<https://www.youtube.com/watch?v=IDMDAI4dww8>).

Dans le département, une équipe de 26 formateurs, cadres associatifs ou agents de la fonction publique, anime des sessions de formation de deux jours qui mêlent rappels historiques, approche juridique et cas pratiques. La formation s'adresse à un large public : associatifs, éducateurs, médiateurs, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, agents d'accueil des collectivités, etc. Et insiste sur l'analyse des situations professionnelles, sur l'auto-positionnement et sur la posture et la communication de ces acteurs de terrain.

20 sessions ont eu lieu en 2016 et déjà 3 sessions sont programmées en 2017.

La formation des adultes-relais intervenant dans les quartiers prioritaires a été une priorité en 2016 avec 32 de ces médiateurs sociaux qui ont suivi la formation.

le 15 décembre 2016, une quinzaine d'acteurs de terrain suivent la formation aux valeurs de la République et à la laïcité dispensée par Alain GERARDOT-PAVEGLIO et Christian LECLAIRE, délégués du Préfet.



2016, année de la Marseillaise

À l'occasion des 180 ans de la mort de Rouget de Lisle, l'année 2016 a été consacrée, selon le souhait du Président de la République, à la célébration de notre hymne national.

Le préfet de région, M. Henri-Michel COMET, a souhaité réaliser une plaquette «2016 - l'année de La Marseillaise».

«Portant un message universel, ce chant prend en nous une résonance singulière, car il nous relie à l'histoire de notre nation. Il exprime notre attachement aux valeurs fondatrices de notre République.

Il doit à ce titre être respecté, célébré et partagé.

Hymne aux racines républicaines, « La Marseillaise » accompagne notre engagement citoyen. Elle nous unit, au fil des épreuves que nous traversons et des joies que nous vivons.»

La plaquette a été adressée à l'ensemble des maires du département pour que ce message soit expliqué et transmis auprès du plus grand nombre. Elle a également été distribuée par des jeunes collégiens, lycées et bénévoles au public présent à chaque cérémonie de l'année. La plaquette a ainsi permis au public de chanter la Marseillaise à l'occasion des célébrations du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre.

Un panneau d'exposition sur la Marseillaise a également été réalisé par la mission interdépartementale de mémoire et communication de l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre (ONACVG) des Pays de la Loire et installé à la préfecture le 14 juillet. À cette occasion, le préfet de région a procédé à la remise solennelle de plusieurs distinctions. M. Fernand GUYARD, ancien résistant à Nantes sous le pseudo Le P'tit, a été décoré de la Légion d'Honneur sur proposition de l'ONACVG.

L'ONACVG de Loire-Atlantique est également dépositaire, pour toute la région des Pays de la Loire, d'une déclinaison de l'exposition « Rouget de Lisle et la Marseillaise », créée par le Musée de l'Armée.

Cette exposition a été présentée pour la 1ère fois en Loire-Atlantique, le 5 novembre, pour la 2è édition de la Semaine du Souvenir qui est organisée à Châteaubriant : <http://www.onac-vg.fr/fr/actualite-mimc/details/id:1356/>

Sa prochaine sortie est prévue à Angers, au Musée du Génie, du 15 février au 29 mai 2017.



Les rallyes citoyens organisés par la gendarmerie

La réunion du 30 septembre 2016 de la commission départementale de la citoyenneté a été l'occasion de mettre en lumière une action ancrée dans l'éducation à la citoyenneté des jeunes : **le rallye citoyen**.

Débattre au conseil municipal, se mettre dans la peau des résidents d'une maison de retraite, se former aux gestes qui sauvent, le tout en une journée et avec un permis à la clé : voilà en quoi consiste le rallye citoyen.

Depuis 2011, la brigade de prévention de la délinquance juvénile de la gendarmerie nationale, en collaboration avec les communes, sensibilise les élèves de 6^e à l'exercice de leurs droits et de leurs devoirs dans le cadre d'un rallye.

Pendant toute une journée, les élèves partent à la rencontre des acteurs locaux qui contribuent à l'exercice de leurs droits et de leurs devoirs, sur le terrain. Mairie, centre de tri, association : tous les endroits sont bons pour faire l'exercice de la citoyenneté. Chaque partenaire, sur son lieu de travail, présente ses missions au quotidien, sous forme d'ateliers ludiques, en privilégiant l'échange avec les élèves. De son côté, la brigade de gendarmerie présente aux jeunes collégiens, en diaporama et en chansons, leurs droits et leurs devoirs et les amène à élargir leurs horizons en réfléchissant aux droits de l'enfant dans le monde.

Cette journée est l'occasion pour les jeunes de découvrir leur commune et les acteurs qui concourent, au quotidien, à la construction du lien social. L'objectif est double : informer les jeunes sur la vie locale et sur leurs droits mais aussi les sensibiliser à leurs devoirs et au vivre-ensemble.

Au terme du rallye, chaque élève se voit remettre symboliquement un permis citoyen, délivré en présence des partenaires de la journée, du maire et de la gendarmerie.

Le succès du rallye-citoyen ne se dément pas : depuis 5 ans, ce sont près de 8 000 élèves qui ont décroché leur permis citoyen. Pour accompagner le développement de cette belle initiative citoyenne, la gendarmerie nationale a même fait appel à un renfort, une jeune engagée du service civique, chargée de promouvoir le rallye citoyen dans les territoires, en lien avec les correspondants « prévention de la délinquance » du département. Gageons que cette action touchera encore bien des collégiens.



Les élèves de 6^e à la découverte de l'activité de la gendarmerie

Le lancement de la lettre ECLA

Égalité et citoyenneté en Loire-Atlantique : le titre de cette nouvelle publication reprend les valeurs portées par les comités interministériels lancés au lendemain des attentats de janvier 2015, et fait le choix d'un acronyme plein d'éclat.

Lancée en juillet 2016, ECLA est la lettre d'information de l'État sur la politique de la ville et la citoyenneté en Loire-Atlantique, relais des actions développées par la commission départementale de la citoyenneté. Destinée aux acteurs œuvrant en faveur de la citoyenneté, dans le département de la Loire-Atlantique, et, en particulier, au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville, cette lettre a pour ambition d'informer sur les actions menées par l'État en lien avec les collectivités et les autres partenaires publics et privés, comme la Charte Entreprises et Quartiers ou le plan de formation « Valeurs de la République et Laïcité ». Sous la direction du sous-préfet chargé de la politique de la ville, de l'emploi et de la cohésion sociale, Sébastien BECOULET, le délégué du préfet, Alain GERARDOT-PAVEGLIO, est le rédacteur en chef d'ECLA.

ECLA est consultable sur le site internet des services de l'État :

<http://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Politique-de-la-ville/Lettre-d-information-ECLA>).

Acteurs de la citoyenneté dans le département, si vous souhaitez que votre action soit relayée dans le prochain numéro d'ECLA, n'hésitez pas à envoyer vos contributions (ddcs-citoyennete@loire-atlantique.gouv.fr).

A Saint-Herblain, les jeunes suivent un parcours citoyen

En s'appuyant sur ses compétences dans le domaine de la citoyenneté, la **Ville de Saint-Herblain** a mis en place à la rentrée 2015 un **parcours citoyen** pour les jeunes herblinois du CM1 à l'entrée dans l'âge adulte. Au programme : des actions et interventions pédagogiques ludiques et pragmatiques pour éveiller les jeunes à la citoyenneté et les aider à comprendre le fonctionnement des instances décisionnelles dans une démocratie.

Une trentaine d'actions sont ainsi déclinées : l'égalité entre filles et garçons, la découverte du fonctionnement des collectivités locales (visite de la mairie, des conseils départemental et régional), du théâtre forum, du ciné-débat et des conférences sur l'actualité, un parcours de sensibilisation au handicap... Il est aussi proposé aux lycéens d'assister à un conseil municipal et de participer à des temps de rencontre et d'échanges avec des élus locaux ou européens.

L'année scolaire 2015/2016 a vu plus de 4 100 participations de jeunes dans le cadre du parcours citoyens herblinois, un jeune pouvant participer à plusieurs

interventions ou actions du parcours. A l'heure du bilan, les partenaires ont été unanimes pour souligner la qualité des interventions et la complémentarité par rapport aux programmes scolaires sur la citoyenneté.

Le parcours citoyen a en effet été imaginé en complémentarité des programmes nationaux de l'enseignement moral et civique et en partenariat avec les enseignants et les parents. Plus largement, il traduit la volonté de la Ville de Saint-Herblain de faire de l'éducation à la citoyenneté une discipline à part entière du Projet éducatif herblinois, au même titre que l'éducation artistique ou sportive.



Le jeu Laïque'Cité© de la société nantaise Les Jeux de la Marmotte, lauréat du Prix 2016 de la laïcité de la République française

Ce jeu de société est un véritable outil pédagogique pour un public de « 7 à 97 ans ». Il vise à transmettre, de façon ludique, les valeurs de la République et d'expliciter le principe de laïcité.

Il a été conçu par Aïcha TAREK, directrice et fondatrice de l'association Regart's, implantée dans le quartier prioritaire de Bellevue à Nantes depuis 10 ans et qui monte de nombreuses actions au service des familles, des parents et des enfants.

Le jeu est né d'un constat : début 2015, elle se met en recherche d'outils sur la laïcité pour travailler le sujet avec les enfants du centre de loisirs agréé de son association. Or, les outils et souvent inappropriés. Elle décide alors de créer son propre outil avec un objectif : que les enfants apprennent en s'amusant et comprennent les principes de laïcité. Après plusieurs mois de réflexion et de travail, le jeu Laïque'Cité© est né. Jeu tout public, il propose un parcours et des questions sur la laïcité, qui amènent les participants à réfléchir et apprendre de manière ludique sur la laïcité et le vivre-ensemble.

Ce jeu a été distingué par le prix de la laïcité de la République française 2016, mention spéciale « entreprise », décerné par l'Observatoire de la laïcité et remis par la ministre de l'Éducation nationale, Najat VALLAUD-BELKACEM. .

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site des Jeux de la Marmotte : <http://lesjeuxdelamarmotte.com>

Une rentrée citoyenne pour les membres des conseils citoyens et les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville

Dans le prolongement des comités interministériels à l'égalité et à la citoyenneté qui se sont tenus à trois reprises depuis mars 2015, une rentrée citoyenne a été organisée à l'automne, au niveau local et au niveau national, autour de 3 grandes journées dédiées aux acteurs de terrain des quartiers populaires.

Par cette rentrée citoyenne qui aura rassemblé au total près de 20 000 personnes au niveau national, le Gouvernement a souhaité favoriser l'échange des pratiques et mettre en lumière l'engagement, l'expertise et la capacité d'agir des habitants et des acteurs des quartiers prioritaires.

Dans le département, deux grands moments ont marqué cette rentrée citoyenne. Le 20 septembre 2016 a eu lieu la première réunion collective de l'ensemble **des conseils citoyens constitués de l'agglomération nantaise**, avec les services de l'État et les élus de Nantes métropole et des villes concernées. En parallèle, des rencontres ont été organisées avec les **conseils citoyens de Saint-Nazaire et de Châteaubriant**. Le conseil citoyen est une instance inédite de mobilisation, composée d'habitants des quartiers prioritaires, tirés au sort ou volontaires, et d'acteurs locaux et associatifs. Il a vocation à favoriser l'expertise partagée, en créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants.

Cette réunion inter-conseils a été l'occasion de faire un premier retour d'expérience sur cette instance nouvelle et indépendante, mais aussi d'évoquer les attentes et les besoins des conseillers citoyens. Et le 27 octobre à

Paris a eu lieu le **forum national des conseils citoyens**, autour d'ateliers thématiques et de tables-rondes, avant un discours de clôture du Président de la République.

Autre moment fort de la rentrée citoyenne : **la rencontre régionale des adultes-relais**, accueillie à l'IRA de Nantes le 6 octobre 2016. Ouverte par le Préfet de région et clôturée par le sous-préfet chargé de la politique de la ville en Loire-Atlantique, cette rencontre avait pour but de préparer la journée nationale du 17 octobre, dédiée à ces acteurs de terrain qui jouent un rôle essentiel de médiateurs dans les quartiers.

Un état des lieux dressé par les médiateurs de la région a été remonté, ainsi que des propositions pour améliorer la vie quotidienne des habitants et la pratique professionnelle des adultes-relais dans les quartiers prioritaires.



La secrétaire d'Etat à la ville, Mme Hélène GEOFFROY, et sa directrice de cabinet Mme Aurèle LE BONNEC, entourées de 4 délégués du préfet de la Loire-Atlantique: Alain GERARDOT-PAVEGLIO, Daniel TOULOUSE, Françoise BAYLE et Christian LECLAIRE, lors de la rentrée citoyenne.

Partenariat entre la Chapelle-sur-Erdre et Saint-Nazaire sur un jeu chapelin autour de la laïcité :

Place de la République – les 100 voix (es) de la laïcité : c'est le nom de la démarche éducative originale initiée par les acteurs du projet éducatif local de la ville de La Chapelle-sur-Erdre. Plus qu'un jeu, plus qu'une exposition, le dispositif mobilise les élèves de primaire, les collégiens, les professeurs et les animateurs, autour de témoignages sur la laïcité, qui structurent une ville avec sa place de la République, son boulevard du vivre-ensemble, etc.



Le projet a été présenté lors de la réunion de la commission départementale de la laïcité, animée par la préfecture en avril 2016. À la suite de cette présentation, la ville de Saint-Nazaire, appuyée par la déléguée du préfet Christelle GUEGAN a souligné l'intérêt de la démarche et fait part de sa volonté de déployer le jeu dans ses quartiers prioritaires de la politique de la ville dans un premier temps.

Le 9 décembre 2016, journée de la laïcité, les deux communes ont signé, avec la préfecture, une charte de partenariat par laquelle elles s'associent pour mettre en œuvre et déployer le jeu-exposition sur leurs territoires respectifs et s'engagent à construire des actions communes autour de cet outil.

http://pel.lachapellesurerdre.fr/wordpress-pel/?page_id=3519

Au premier plan, de gauche à droite, Michel MÉNARD, député, Xavier PERRIN, adjoint au maire de Saint-Nazaire, Sébastien BÉCOULET, sous-préfet en charge de la politique de la ville, Fabrice ROUSSEL, maire de La Chapelle-sur-Erdre, et Nathalie LEBLANC, adjointe au maire de La Chapelle-sur-Erdre en charge de l'éducation, pour la signature de la charte de partenariat.

à vos AGENDAS!

Appel à contributions pour la Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme 2017

L'appel à contribution est désormais en ligne sur le site : <http://semaine21mars.tousuniscontrelahaine.gouv.fr/>

La Semaine du 21 mars est l'occasion de donner une impulsion nationale forte aux actions éducatives de prévention du racisme et de l'antisémitisme : du 18 au 26 mars prochain les établissements scolaires, universitaires, clubs sportifs, et établissements culturels s'associeront à la mobilisation.

Comme l'année dernière, le Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme ont créé un répertoire interactif d'actions, ouvert à tous ceux qui souhaitent s'engager.

En tant qu'associations et/ou institutions partenaires, vous êtes invités à proposer vos actions dès aujourd'hui : actions culturelles, conférences, expositions, théâtre de rues, fresques, projections vidéo, interventions dans les écoles...

Le formulaire de contribution est simple et efficace. Vous pourrez également télécharger sur le site le kit de communication de la Semaine du 21 mars.



#ClichéContreCliché

Le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports organise un grand concours photo **#ClichéContreCliché** pour lutter contre les représentations caricaturales des quartiers populaires.

Cette campagne invite les habitants à s'emparer de leurs objectifs pour donner à voir ce qui se fait de plus beau dans leurs quartiers, pour en révéler une autre image.

- Le concours est organisé jusqu'au **15 mars 2017 inclus**.
- Les photos lauréates seront exposées à la Philharmonie de Paris.

Toutes les informations ainsi que le règlement sont à consulter sur : www.ville.gouv.fr

S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS : PARCE QUE RÉNOVER, C'EST AUSSI INNOVER TOP DÉPART DE L'ÉDITION 2017 DU CONCOURS « S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS »

Parce que rénover c'est aussi innover, l'**ANRU** (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), la Fondation FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion) et leurs partenaires ont lancé l'édition 2017 du concours « **S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS** ».

Ce concours est destiné aux porteurs d'un projet d'innovation économique, sociale et/ou environnementale dans l'un des quartiers en renouvellement urbain en France.

Informations et dossier de candidature à télécharger sur : www.fondationface.org

Dossier de candidature à retourner avant le 16 mars 2017 à : concours2017@fondationface.org